

FRANCE DE NOTES (24 MAI 1944) ENTRE LE CANADA ET LE
BRÉSIL COMPORTANT UN ACCORD POUR L'AVANCEMENT DES
RELATIONS CULTURELLES ENTRE LES DEUX PAYS

I

*L'Ambassadeur du Canada au Brésil
au Ministre des Relations extérieures du Brésil*

AMBASSADE DU CANADA

RIO-DE-JANEIRO, le 24 mai 1944.

N° 25

MESSIEUR LE MINISTRE,

Me référant à l'accord de principe auquel ont abouti nos pourparlers à propos de l'établissement de relations culturelles permanentes et régulières entre le Canada et les Etats-Unis du Brésil, j'ai l'honneur de mettre Votre Excellence au courant de la manière de voir de mon Gouvernement à cet égard.

Le Gouvernement canadien estime que les deux pays devraient reconnaître dans leurs rapports l'intérêt qu'ils ont à se connaître davantage l'un l'autre et à faire une idée plus juste de leurs habitants, de leurs traditions et de leurs institutions.

Le Gouvernement canadien souhaite, notamment, qu'un effort soit accompli pour :

encourager et faciliter l'échange de publications officielles, scientifiques et techniques, de même que de revues, livres, articles de journaux, et cetera ; et pour

encourager et faciliter l'organisation et la tenue d'expositions artistiques, de concerts, de conférences, de programmes radiophoniques, de projections cinématographiques, et d'autres œuvres et rapports.

A cette fin, le Gouvernement canadien est résolu d'encourager, dans la mesure des pouvoirs qu'il tient de la Constitution et des moyens dont il dispose, les œuvres intellectuelles et culturelles de nature à permettre à un pays de mieux comprendre l'autre.

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir si votre Gouvernement est disposé à partager cette manière de voir.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer les assurances de ma plus grande estime et de ma très haute considération.

JEAN DÉSY